



ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2021 A 10 HEURES

COMPTE-RENDU

Le président Daniel FOREST souhaite la bienvenue aux nombreux participants (la jauge maximum autorisée de 29 personnes, en raison des contraintes sanitaires, est pratiquement atteinte), les remercie de leur présence, et se réjouit de repérer dans l'assistance un nombre important d'élus.

A – RAPPORT D'ACTIVITE

1 Les actions de l'association dans la vallée de l'Ondaine entre 2019 et 2021.

- Sur FIRMINY : collaboration avec la municipalité concernant les schémas d'intention cyclables et la réhabilitation du centre-ville (réunion avec le bureau d'études EPURES, projet de confection d'un répertoire des rues et propositions de limitations de vitesse à 30 ou 50 km/h) :
 - Boulevard Fayol : le chantier concernant le troisième tronçon (jusqu'au rond-point de Gaffard) va débiter prochainement. Les trottoirs seront élargis, ce qui rend impossible la mise en place d'une voie cyclable sur la chaussée, trop étroite. Deux projets sont à l'étude pour ce secteur : liaison depuis la gare, la place du chanoine Chausse, puis, dans le cadre du contournement de la RM500, voie verte le long de l'Échappre, et/ou aménagement cyclable par la rue du lycée, le boulevard de la Rochette puis le chemin du Béal.
 - Firminy Vert : une voie dédiée aux déplacements actifs est en cours de réalisation boulevard de la Corniche, dans l'optique finale d'une voie promenade entre le cimetière et le parc des Bruneaux, avec la limitation à 30 km/heure de ce tronçon, et 220 places de stationnement, ce qui devrait suffire à satisfaire les besoins des riverains.
 - Centre-ville et jonction avec les communes voisines (en relation aussi avec saint Etienne Métropole): réalisation difficile compte tenu de la configuration du bâti dans la commune, mais le dossier avance en mairie, en particulier vers Unieux avec le projet d'une voie cyclable empruntant la rue Dorian.
 - Plus globalement, O² suggère qu'un effort soit aussi fait, dans le cadre de ce schéma d'intention cyclable, sur l'information (plan, signalisation, publicité, ...) à destination des utilisateurs, à commencer peut-être par la mise en place d'un office du tourisme moins éloigné du centre-ville.
- Sur FRAISSES : deux réunions avec la municipalité débouchant sur un objectif global :
 - Aménager des voies cyclables sans discontinuité pour traverser la commune et rejoindre Firminy, d'une part le long de la Gampille, direction Les Bruneaux et la future voie verte Firminy-Dunières, d'autre part vers le lycée Albert Camus et le centre-ville ; rejoindre aussi Unieux et le collège du bois de la Rive et la voie verte, direction le Pertuiset.
 - Dans cette optique, déposer un dossier auprès de Saint Etienne Métropole, et avancer sur le devenir du site Ackers
- Sur UNIEUX : O² se satisfait de plusieurs réalisations :
 - Implantation de nombreux arceaux



- Voie verte réalisée en direction du Pertuiset, dans le cadre du contrat de rivière, en cohérence avec le tracé de la voie verte des confluences. Il s'agit à présent de la prolonger vers la friche Ackers et la rue Dorian ; sur ce point, désaccord entre la commune, qui souhaite aménager ce tronçon sur la rue Charles de Gaulle, et O² qui suggère de prolonger cet aménagement sur l'autre rive de l'Ondaine, pour le confort, le plaisir et une meilleure sécurité des utilisateurs. Selon la mairie, difficile à réaliser rive gauche en raison de passages très pentus et envahis de grosses racines, et surtout de l'obligation de traverser une propriété privée. En outre, passer le long de la route en la ramenant à deux voies aurait pour effet (bénéfique) de ralentir la vitesse et le bruit des voitures et des camions.
 - Autres perspectives : liaison Le Pertuiset – centre-ville d'Unieux par l'avenue Roger Salengro (très large), liaison Unieux – Firminy (accès à la gare et au lycée) par la rue du colonel Riez, suffisamment large, aménagement des tunnels de la Croix de Marlet dans le cadre d'une liaison Firminy – Unieux – Roche la Molière – Le Chambon Feugerolles.
 - O² demande de procéder à la réfection des marquages vélo, à la mise en place d'une signalisation des contresens cyclables en zone 30, répertorier les rues et suggérer des limitations de vitesse à 30 ou 50 km/h, enfin aménager certaines rues sans trottoirs en zones de rencontre.
- Sur SAINT PAUL EN CORNILLON : O² souhaite rencontrer madame Sylvie FAYOLLE, maire de la commune, concernée par le prolongement de la Véloire, mais aussi vice-présidente de Saint Etienne Métropole chargée du développement durable et de la transition écologique, et vice-présidente chargée du tourisme à la Région AuRA, instances directement concernées par le projet de voie verte Firminy-Dunières.
- Sur ROCHE LA MOLIERE : finalisation prévue en 2022 d'une voie verte allant du Pontin jusqu'au centre-ville, puis jusqu'au stade Louis Berger en direction de Saint-Etienne.
- Sur LA RICAMARIE et LE CHAMBON FEUGEROLLES : sur ces deux communes, les réalisations sont beaucoup plus avancées. Deux concrétisations récentes : sur La Ricamarie, voie verte le long de l'Ondaine, 4,5 km, dont un passage en voie partagée et chaussée à voie centrale banalisée (CVCB - Chaussidou) ; et sur Le Chambon Feugerolles, 1,5 km de voie verte entre La Malafolie et le stade de Gaffard. Des efforts à faire pour uniformiser la signalisation sur toute la voie.

Pour la ville de Firminy, Il est essentiel que toutes nos communes (Firminy, Unieux, Fraisses, Le Chambon Feugerolles, ...) travaillent ensemble, en particulier sur ces projets de liaisons.

2 Le plan vélo Saint Etienne Métropole (SEM).

Les objectifs sont multiples :

- atteindre la part modale vélos de 5%, dans la métropole d'ici 2030, ne se situe actuellement qu'à 1%
- Améliorer les conditions de santé des habitants de la métropole
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de particules fines
- Faire redécouvrir aux habitants de la Métropole nos centres-villes et centres-bourgs
- Faire découvrir le territoire métropolitain à des personnes venant de l'extérieur
- Aller vers un accès à une mobilité pour tous et à un moindre coût



- Réduire le sentiment d'insécurité lié à la pratique du vélo
- Valoriser et développer les savoir-faire locaux en matière de développement économique et d'innovation sociale.

Pour les réaliser, SEM dispose d'un budget de 41 millions d'Euros sur 10 ans à partir de 2019. Pour être éligibles, les communes doivent proposer un projet vélo (seules 2 communes sur les 53 de SEM ont à ce jour déposé un dossier). Par ailleurs, les communes sont invitées à mettre en place des consignes à vélo, qui peuvent être financées à 80 % par l'Etat (Ministère de la transition écologique et solidaire) :

A ce jour 9 ont été mises en place à Saint Etienne, pour un total d'une centaine de places. Sur le principe, chaque consigne peut accueillir 10 vélos dont 5 vélos à assistance électrique qui pourront être rechargés durant leur stationnement, grâce à des panneaux solaires situés sur les consignes à vélo, avec une formule d'abonnement attractive :

- Abonnement 24h : 1 €
- Abonnement 1 Semaine : 3 €
- Abonnement 1 Mois : 10 €
- Abonnement 1 An (Formule Standard) : 50 €
- Abonnement 1 An (Formule Premium) : 70 €

Dans ce cadre, O² travaille en étroite collaboration avec SEM et les communes de l'Ondaine : réunions régulières avec le monsieur vélo de SEM, qui dispose d'un budget de 1,5M d'€ permettant de travailler dans plusieurs directions, dans le cadre du projet structurant :

- voie verte le long de l'Ondaine, entre La Ricamarie et Le Chambon-Feugerolles : longueur 4,5 km, avec la réalisation récente d'un tronçon de jonction de 220 m, réalisé par SEM et inaugurée le 23 octobre dernier ; avec, à terme, la perspective d'une liaison jusqu'à la gare de Firminy.
- aménagement et sécurisation des deux tunnels de la voie verte Unieux, Roche la Molière, Firminy.

3 Création d'une voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer Firminy-Dunières

Le président Daniel FOREST rappelle l'historique ce projet sur lequel l'association travaille depuis mars 2017, puis en évoque les derniers rebondissements, en particulier, selon un article du Progrès en date du 23 novembre dernier, les nouvelles réticences du côté des décideurs alti-ligériens (à commencer par les communautés de communes), alors qu'une réunion en date du 8 février de cette année (à l'initiative de la ville de Firminy, avec la présence de la Région, de la SNCF et de 3 comcom du 43) avait débouché sur le lancement dès septembre d'une étude d'opportunité et de faisabilité, cofinancée par la Région et les deux départements.

Cette hésitation tiendrait à des difficultés liées au coût, à la biodiversité, au vélorail et à l'éventualité d'une remise en service ferroviaire de ce tronçon. Or aucun de ces arguments ne semble convainquant : le coût reste totalement inconnu tant que l'étude préliminaire n'aura pas été réalisée ; concernant la biodiversité, le fait que notre association ait rencontré divers organismes de défense de la nature en amont facilite les discussions, et il semble que les tunnels n'abritent pas (vs le Tracol) d'espèces rares de chauve-souris, et qu'il n'y aurait pas de ce côté-là d'obstacle majeur ; quant au vélorail (qui envisage un prolongement jusqu'à La Seauve), son gérant n'exclut pas l'hypothèse de mettre en place un procédé permettant de



transporter jusqu'à Dunières les utilisateurs de la voie verte et leur vélo (système de plateforme), solution qui pourrait aussi lui amener un public nouveau ; enfin la SNCF, qui doit faire face à ce jour à 840 km de voies désaffectées sur la région, ne fera certainement pas de celle-ci une priorité, à tel point que si un jour un train devait circuler à nouveau sur cette ligne, il faudrait changer rails et traverses, et la SNCF ne serait pas disposée à mettre un € dans une telle opération.

Concernant le coût, les représentants de la ville de Firminy suggèrent que les communes concernées, toutes favorables à cette création, participent au financement de l'étude de faisabilité (coût global estimé entre 70 et 100 000 €), aux côtés du département de la Loire, toujours très intéressé par ce projet (qui pourrait en plus constituer une alternative pour le prolongement de la Véloire). Le président du Conseil Départemental va organiser dès janvier 2022 une réunion à ce sujet avec son homologue de Haute-Loire.

L'idée qui ressort de cette discussion est que les élus doivent appuyer ce dossier en tant qu'ensemble de collectivités locales, obtenir le soutien de la Région, parvenir au financement de l'étude sur la totalité du parcours et tronçonner le programme de réalisation pour, dans un premier temps, ouvrir cette voie verte entre Firminy et Pont Salomon, puis jusqu'à La Seauve.

4 Tour de la Loire à vélo

O² réfléchit à l'élaboration d'un parcours pour cyclistes sur les « petites routes » au plus près de limites du département, permettant de découvrir nos richesses patrimoniales et touristiques, y compris en ajoutant de petites boucles à partir des villes étapes de ce circuit.

Ce pré-projet a déjà été présenté au département 42 qui fait part de son intérêt, et réfléchit parallèlement à un projet (complémentaire) privilégiant des boucles à partir des communes de la Véloire.

5 Collaborations

L'association « O², de l'Oxygène » collabore avec divers organismes partenaires : au niveau national (FUB, af3v, Rue de l'Avenir), régional (collectif vélo AuRA) et local (réseau Loire Sud : Mont'à vélo, Ocivélo, Ponts et pignons, SOS Villars, et Vélo en Forez, mais aussi Cachalot, Aurec Environnement, Place aux piétons, Loire en transition).

6 Communication

Depuis la dernière Assemblée Générale, notre association, parce qu'aujourd'hui elle rayonne aussi sur la Haute Loire, a changé de nom et de logo, et « O², de l'Oxygène pour l'Ondaine » est devenue « O² de l'Oxygène !!! de l'Ondaine au Velay ».

Elle publie depuis cette année une lettre d'information faite de brèves au recto et traitant d'un sujet de fond au verso. Cette feuille s'intitule Info^{O²}, et son numéro 5 (numéro spécial, entièrement consacré au projet Firminy-Dunières) vient de paraître.



O² a fait l'objet de nombreux articles de presse, et de deux interviews sur des radio locales (Radio-Ondaine, RCF). Par ailleurs, elle participe à diverses opérations nationales ou locales, comme la vélorution qui œuvre pour une voie verte en vallée du Gier et dont la prochaine manifestation est programmée le 12 juin 2022, ou comme le baromètre des villes cyclables, initié par la FUB, enquête à laquelle nos villes de l'Ondaine ont plus ou moins largement participé, et deux ont même été retenues avec plus de 50 réponses (Firminy et Unieux) pour une diffusion des attentes auprès des services techniques, après dépouillement du questionnaire.

7 Actions 2022

- Poursuite du projet Firminy-Dunières : Contacts soutenus avec les communes et les comcom, programmation d'une prochaine rencontre avec la Région, en bénéficiant du soutien de l'AF3V
- Contacts avec le Smagl pour le parcours entre St-Victor-sur-Loire et Firminy
- Propositions et suivi de la réhabilitation du centre-ville de Firminy
- Poursuivre les aménagements cyclables dans la vallée de l'Ondaine
- Propositions et suivi du parcours Véloire à partir de Saint-Rambert-sur-Loire, en collaboration avec les départements 42 et 43.
- Vélorution, 12 juin 2022 : O² organisera un départ groupé depuis Firminy
- Création de parcours « petites routes » : O² souhaite demander à ses adhérents et sympathisants de proposer des parcours en boucle à pied ou à vélo dans la région, pour d'une part les regrouper et les présenter sous forme de fiches, et d'autre part les baliser, afin qu'un maximum d'utilisateurs puissent en profiter.

Adoption

Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

B – RAPPORT FINANCIER

La situation sanitaire n'ayant pas permis la tenue d'une assemblée générale en 2020, c'est le rapport financier de deux exercices qui devra être soumis aux votes. Il est présenté par le trésorier Christian ROUSSON.

1 Résumé comptable 2020.

Le tableau synthétique des opérations de l'exercice 2020 permet de constater en fin d'année un léger excédent de 51.91 € qui laisse les finances de O² en très bonne santé avec un solde excédentaire de 3 888.90 €.

2 Résumé comptable 2021.

Sur cet exercice, les dépenses ont augmenté, essentiellement en raison du changement d'intitulé de l'association qui a entraîné la confection d'un nouveau logo et la mise à jour de tous nos documents et



supports, tels que nos panneaux mobiles. La situation financière de l'association reste très saine avec, en fin d'exercice, un excédent de 2 968.93 €.

3 Cotisation.

Suite à une discussion en Conseil d'Administration, notre association souhaite ne pas demander de subvention aux communes et conserver ses tarifs d'adhésion actuels, à savoir 5 € minimum, et 7 € avec la chasuble, laquelle va d'ailleurs être prochainement renouvelée avec la nouvelle charte graphique.

Adoption

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

C – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est à ce jour constitué de 8 membres :

- Guy Cuerq
- Bernadette Degache
- Jacky Enjolras
- Daniel Forest, président
- Alain Pailleux
- Christian Rousson, trésorier
- Christian Sabattier, secrétaire
- Richard Séon

Tous souhaitent continuer l'aventure, mais avec le CA souhaite s'étoffer avec la multiplication des tâches et O² lance un appel à toute personne susceptible de renforcer le CA et d'apporter de nouvelles idées, de nouvelles compétences.

Quatre personnes de l'assistance font part de leur intérêt pour nos actions et déclarent envisager l'idée de rejoindre notre équipe : Philippe BEAUNE (d'Unieux, mais qui ne sera pas disponible en 2022), Jean Paul CHARTRON (Firminy), Alain COLOMBET (Unieux) et Loïc ROBERT (Firminy).

Le Président Daniel FOREST les remercie avant de clore cette assemblée générale à 12 heures.